

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2024

PRENDRE DES MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE ET RÉGULER LA
CONCENTRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-
MER - (N° 522)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE46

présenté par

Mme Bellay, rapporteure et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 7, substituer au mot :

« hexagone »,

les mots :

« France hexagonale ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de correction légistique.